

LOCATIONS

Salle Alcide d'Orbigny (289 personnes maximum)

Associations de la commune

De 8 heures à 20 heures ou de 20 heures à 8 heures (12 h).....	42 €	Caution 500 €
De 8 heures à 8 heures ou de 20 heures à 20 heures (24 h).....	67 €	
Les 4 heures supplémentaires (de 16h à 20h et/ou de 8h à 12h).....	24 € (continuité)	

Au dessus de 3 samedis ou dimanches ou jours fériés juxtant un week-end de locations par an : prix identique à celui demandé aux habitants de la commune.

Habitants de la commune, réveillon

But non lucratif

De 8 heures à 20 heures ou de 20 heures à 8 heures (12 h).....	74 €	Caution 500 €
De 8 heures à 8 heures ou de 20 heures à 20 heures (24 h).....	143 €	
Les 4 heures supplémentaires (de 16h à 20h et/ou de 8h à 12h).....	31 € (continuité)	

But lucratif

De 8 heures à 20 heures ou de 20 heures à 8 heures (12 h).....	238 €	Caution 500 €
De 8 heures à 8 heures ou de 20 heures à 20 heures (24 h).....	457 €	
Les 4 heures supplémentaires (de 16h à 20h et/ou de 8h à 12h).....	78 € (continuité)	

Cérémonie civile

Le samedi	74 € + 25 € le ménage
Du lundi au vendredi	10 €/heure + 25 € le ménage

Obsèques (pour 2h) (réservé aux habitants de la commune, max 2x2h) :.....15 €

Comités d'entreprises de la commune, entreprises de la commune, ADAPEI

But non lucratif

De 8 heures à 20 heures ou de 20 heures à 8 heures (12 h).....	100 €	Caution 500 €
De 8 heures à 8 heures ou de 20 heures à 20 heures (24 h).....	165 €	
Les 4 heures supplémentaires (de 16h à 20h et/ou de 8h à 12h).....	60 € (continuité)	

But lucratif

De 8 heures à 20 heures ou de 20 heures à 8 heures (12 h).....	238 €	Caution 500 €
De 8 heures à 8 heures ou de 20 heures à 20 heures (24 h).....	457 €	
Les 4 heures supplémentaires (de 16h à 20h et/ou de 8h à 12h).....	78 € (continuité)	

Particuliers, Associations, Réveillon, Comités d'entreprises Hors Commune résidant sur la CCT

But non lucratif

De 8 heures à 20 heures ou de 20 heures à 8 heures (12 h).....	204 €	Caution 500 €
De 8 heures à 8 heures ou de 20 heures à 20 heures (24 h).....	394 €	
Les 4 heures supplémentaires (de 16h à 20h et/ou de 8h à 12h).....	68 € (continuité)	

But lucratif

De 8 heures à 20 heures ou de 20 heures à 8 heures (12 h).....498 €
De 8 heures à 8 heures ou de 20 heures à 20 heures (24 h).....879 € Caution 500 €
Les 4 heures supplémentaires (de 16h à 20h et/ou de 8h à 12h).....133 € (continuité)

Location du vidéo projecteur (pour tous)..... 30 € Caution 250 €

Nettoyage service à la demande..... 120 €

Lors d'un mariage, afin d'obtenir le prix de la salle au tarif des habitants de la commune, il sera nécessaire que le marié ou la mariée soit un habitant de la commune ou qu'un de leur parent (ascendant direct) soit domicilié à Ste Verge.

Il en est de même pour toute autre cérémonie.

Le personnel communal bénéficiera de la location de la salle Alcide d'Orbigny au même tarif que les associations Ste Vergeoises, et ce, du lundi au vendredi, de même le personnel domicilié hors commune, bénéficiera des mêmes tarifs que les habitants de la commune, ainsi que l'autorisation de pêcher dans l'étang du Pâtis.

Abri du Pâtis (WC mis à disposition)

Habitants, associations, comités d'entreprises de la commune.....15 € sans électricité
Caution 10 €

Habitants, associations, comités d'entreprises de la commune.....30 € avec électricité

Salle Emile Plantin (50 personnes maximum)

Associations de la commune

De 8 heures à 20 heures ou de 20 heures à 8 heures (12 h).....29 € Caution 300 €
De 8 heures à 8 heures ou de 20 heures à 20 heures (24 h).....53 €
Les 4 heures supplémentaires (de 16h à 20h et/ou de 8h à 12h).....15 € (continuité)

Habitants de la commune, comités d'entreprises de la commune et ADAPEI

But non lucratif

De 8 heures à 20 heures ou de 20 heures à 8 heures (12 h)..... 43 €
De 8 heures à 8 heures ou de 20 heures à 20 heures (24 h)..... 83 € Caution 300 €
Les 4 heures supplémentaires (de 16h à 20h et/ou de 8h à 12h)..... 18 € (continuité)

But lucratif

De 8 heures à 20 heures ou de 20 heures à 8 heures (12 h)..... 115 €
De 8 heures à 8 heures ou de 20 heures à 20 heures (24 h)..... 202 € Caution 300 €
Les 4 heures supplémentaires (de 16h à 20h et/ou de 8h à 12h)..... 37 € (continuité)

Particuliers, Associations, Comités d'entreprises Hors Commune résidant sur la CCT

But non lucratif

De 8 heures à 20 heures ou de 20 heures à 8 heures (12 h).....101 € Caution 300 €
De 8 heures à 8 heures ou de 20 heures à 20 heures (24 h).....188 €
Les 4 heures supplémentaires (de 16h à 20h et/ou de 8h à 12h).....48 € (continuité)

But lucratif

De 8 heures à 20 heures ou de 20 heures à 8 heures (12 h).....	287 €	Caution 300 €
De 8 heures à 8 heures ou de 20 heures à 20 heures (24 h).....	421 €	
Les 4 heures supplémentaires (de 16h à 20h et/ou de 8h à 12h).....	49 € (continuité)	

Vin d'honneur : 20 € (2 heures maximum)

Obsèques : 15 € pour 2h (réservé aux habitants de la commune, max 2x2h)

Nettoyage service à la demande 60 €

La salle du four à pain (100 personnes)
--

Habitants de la commune

Vin d'honneur associatif le WE20 €/les 2h (sur accord de la mairie)

Nettoyage service à la demande.....75 €

Caution 500 €

Pour les associations pratiquant en semaine danse et gymnastique, après l'école, pas d'utilisation le week-end.

Les salles associatives

Elles sont dédiées aux associations gratuitement.

Elles pourront aussi être louées à l'heure : 2 heures minimum, 8 heures maximum Caution 200 €

Habitants de la commune

Les 2 premières heures15 €

Les 4 premières heures25 €

Par heures supplémentaires4 €

Particuliers hors commune

Les 2 premières heures25 €

Les 4 premières heures35 €

Par heures supplémentaires6 €

Obsèques 2h (réservé aux habitants de la commune, max 2x2h).....15 €

Nettoyage service à la demande.....50 €

LES SALLES RETENUES QUI NE SERONT PAS UTILISEES, SANS AVOIR PREVENU LA MAIRIE, SERONT FACTUREES 50 % DU PRIX. TOUTE ANNULATION DANS LES 2 MOIS PRECEDENT LA RESERVATION SERA FACTUREE PLEIN TARIF.

COUCHAGE INTERDIT DANS CES SALLES

Grilles d'affichage

Habitants de la commune et associations et entreprises communales : gratuit jusqu'à 5 grilles puis facturé 3€ la grille

Caution de 100 €

Pour les autres : 5€ la grille dès la première

La petite chaîne HIFI sera prêtée aux associations

caution 500 €

Prêt de tables et de chaises

Habitants, entreprises et associations de la commune : gratuit

Maximum par prêt : **10 tables et 50 chaises.**

Caution : 50 € pour les chaises et 50 € pour les tables

Restaurant scolaire

Repas enfants : 2 € 87

Repas professeurs des écoles : 5 € 65

Garderie scolaire

Matin 6 h 45 à 8 h 45 : 0.255 € du 1/4h

Soir 16 h 30 à 18 h 45 : 0.306 € du 1/4h

Mercredi 0.255 € du 1/4h

Pour les parents fréquemment en retard à la fermeture de la garderie, 3.06 € seront demandés par ¼ d'heure supplémentaire.

Portage de repas

Sainte Verge : 8.06 €

Louzy : 8.57 €

Repas crèche :

Repas + goûter : 3.06 €

Goûter seul : 0.51 €

Repas seul : 2.55 €

Repas adulte : 8.06 €

Cimetière

Concession 30 ans.....145 €

Concession 50 ans..... 230 €

Columbarium 15 ans..... 325 €

Columbarium 25 ans.....520 €